

Rapport d'Orientation 2017

Définir où on veut aller, comment y aller.

Gérer la croissance.

A la lumière du bilan financier de l'année passée, il apparaît clairement que la MJC doit apprendre à **gérer la croissance**, en contrôlant davantage son budget et en maîtrisant ses dépenses.

Il faut cependant être vigilant à ne pas rompre la dynamique créative indispensable à la réussite des projets de la MJC.

L'exercice semble périlleux et la tâche ardue mais je sais que les premières actions ont été entreprises, je ne doute pas des résultats qui vont suivre.

Cependant, gérer la croissance n'est pas seulement question de budget, mais aussi question d'initiatives intelligentes, d'opportunités à saisir pour adapter les missions de chacun aux nouvelles exigences qu'impose ce bâtiment.

Evoluer dans son environnement.

La MJC se doit d'être **attentive aux évolutions de la Société** afin de répondre au mieux à ses attentes.

Elle doit aussi rester **fidèle à ses valeurs** et conserver les caractéristiques qui ont fait son succès.

Dans notre environnement, la recherche de l'optimisation sous toutes ses formes pousse à la déshumanisation des rapports entre les personnes. Les lieux où l'on cherche à créer le débat, à établir l'échange et au final à générer du lien social ne sont pas si nombreux. C'est bien là la véritable richesse de la MJC, nous devons la préserver et continuer dans cette voie.

Mettre l'adhérent au cœur de l'association.

La MJC doit soigner sa relation avec ses adhérents en les impliquant davantage encore dans la vie de l'association. Pour cela, il faut favoriser les occasions de rencontre entre adhérents, faire émerger des débats, éveiller les sensibilités. Nous pouvons aussi mettre en œuvre des moyens permettant aux adhérents de s'impliquer plus facilement.

Communiquer sur ses actions.

Le 25 de la Vallée offre une large capacité d'accueil et nous avons, pour les événements ponctuels, une belle marge de progression. Malheureusement tous ne font pas le plein !

Les efforts de **communication** déjà entrepris l'année passée, visant à faire connaître les activités de la MJC au public doivent être poursuivis.

Sur ce point, je suis convaincu que le meilleur vecteur de communication soit bien celui porté par chacun des adhérents eux même. N'hésitez pas à promouvoir les actions de la MJC auprès de votre entourage, à rappeler les dates des événements que vous avez noté et qui vous semblent intéressants. Vous êtes très certainement notre meilleure publicité.

Construire avec les autres.

Parce que la culture et la vie sociale se déclinent sous plusieurs formes sur le territoire, il est important que la MJC travaille en **partenariat** avec tous les acteurs locaux afin de proposer une démarche cohérente à nos concitoyens. Cela passe par des échanges réguliers avec nos partenaires, ce qui permet d'apprendre à mieux se connaître. Cela peut demander du temps, mais le résultat ne peut être que bénéfique pour tous.

Aller au bout de ses convictions.

Enfin, le Conseil d'Administration devra mettre en œuvre sa propre décision votée lors du Conseil du 24 avril 2017 sur la question de l'affiliation de la MJC de la Vallée à la Fédération régionale des MJC. En effet après un débat nourri, au cours duquel toutes les opinions ont pu s'exprimer librement, les conseillers ont finalement voté à la majorité la **désaffiliation** à la Fédération Régionale des MJC. Ce changement, pour être validé, appelle une modification des statuts de la MJC. Ces nouveaux statuts seront soumis au vote des adhérents lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président
et
Le conseil d'Administration